



Les Mesneux

Bulletin numéro 30

Octobre- 2006

AMENAGEMENT SECURITAIRE DES VOIES DE TRAVERSEE DU VILLAGE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les conditions de la circulation routière en traversée de notre village (rues de Reims, Villedommange, Entre-Deux-Villes...) deviennent préoccupantes (vitesses excessives, nombre de véhicules, étroitesse des trottoirs...) et l'arrivée prochaine du TGV à nos portes ne va rien arranger. De nombreux riverains s'en inquiètent légitimement et la pose de panneaux de rappel de priorité et de STOP, pour efficaces qu'ils soient, ne peuvent apporter la solution.

C'est pourquoi, avec l'accord du Conseil Municipal, j'ai demandé au Président du Conseil Général d'effectuer une étude « d'insécurité » au niveau des voies qui traversent notre village ainsi que d'aménagement des entrées de ville.

Parmi les nombreuses demandes, notre dossier a eu l'opportunité d'être retenu et à l'issue d'un travail de plus d'un an, Monsieur LAVIGNE et PAGANON, du Cl. Gal, forts de leur grande expérience dans le domaine de la Sécurité Routière, nous ont

présenté un dossier de qualité, en images 3 D, Ce dossier forme une ensemble cohérent de propositions d'aménagements sécuritaires (entrées de ville, aménagement des carrefours, marquage au sol, élargissement des trottoirs, sens de circulation...), pour la réalisation desquelles le Conseil Général pourrait continuer à nous accompagner.

Et parce que, là également, la sécurité est l'affaire de tous, une présentation publique sera faite par les concepteurs du projet afin que nous puissions en débattre librement.

J.C Levasseur

DERNIERE MINUTE

Le dossier de demande de permis de construire de l'Ecomarché vient d'être déposé, confirmant ainsi la volonté des promoteurs de s'installer à LES MESNEUX.

Edito du Maire	Page 1
C.R. conseil municipal	Page 2
Les Brèves	Page 3
Les Brèves (suite)	Page 4
Déchets ménagers	Page 5
Inondations	Page 6
La Poste	Page A

P.L.U. Déviation	Page B
L'école	Page 7
L'A.S.C.	Page 8
Petites annonces	Page 9
L'eau - Centre de loisirs	Page 10
Comité des fêtes	Page 11
Les annonceurs	Page 12

COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux en Mairie.

- TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU BASSE TENSION SUR LE CHEMIN DES COUTURES ET DES TUILOTS

Dans le cadre des travaux réalisés chemin des Coutures il est nécessaire de procéder à l'extension du réseau basse tension sur le Chemin des Tuilots et des Coutures.

Le S.I.E.M. (Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Marne) est retenu pour la réalisation de ces travaux, pour un coût de 5 060 €.

- SOUSCRPTION D'EMPRUNTS :

Lors du vote du budget primitif 2006, le Conseil Municipal avait décidé d'avoir recours à l'emprunt pour deux projets : L'aménagement des abords de la zone artisanale et l'aménagement des Rues des Vianneries, des Coutures et des Tuilots. La commission désignée à cet effet a retenu le C.R.C.A de Reims pour un emprunt de 70 000 € pour la zone artisanale et de 120 000 € pour l'aménagement des voiries d'une partie de la rue des Coutures, des Tuilots et des Vianneries.

Ces emprunts seront réalisés sur une durée de 10 ans au taux fixe de 3,89 %.
Le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité.



- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNE VESLE :

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'adhésion de la Commune de Faverolles et Coëmy à la Communauté de Communes Champagne Vesle à compter du 1^{er} Janvier 2007

- ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX FRANCE TELECOM RUELLE D'ORMES ET CHEMIN DES VIANNERIES :

Dans le cadre de l'aménagement des voiries et réseau du Chemin des Vianneries, le S.I.E.M. réalisera l'effacement du réseau d'éclairage public dans la Ruelle d'Ormes. L'opportunité se présente d'effectuer dans le même temps l'effacement des réseaux des télécommunications. France Télécom nous a fait parvenir un devis relatif à la dissimulation de réseaux Ruelle d'Ormes et Chemin des Vianneries pour un montant de 2 236,08 € T.T.C. Le Conseil Municipal considérant l'intérêt de cette réalisation en coordination avec le S.I.E.M a donné son accord à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux.

- ECLAIRAGE PUBLIC.

- Il a été décidé l'achat de 50 boules/globes pour l'éclairage public, en remplacement de celles hors service. Le changement se fera par quartier au fur et à mesure des achats. Le devis de l'Entreprise TS a été retenu pour la somme de 6 900 € H.T. Cette somme sera inscrite au budget supplémentaire 2006.

- Éclairage de la zone artisanale : le nécessaire sera fait pour la pose de compteur.

NAISSANCE : ROUX FRÉDÉRIC LE 28 JUIN 2006
FLERON LUCIE LE 7 JUILLET 2006
COUTELIER LUCIE LE 15 JUILLET 2006

ETAT CIVIL

MARIAGE : M^{lle} GOMEZ VÉRONIQUE ET M. PLOUDOUK LAURENT LE 16 SEPTEMBRE 2006

DECES : M. CARLIER ROGER LE 22 SEPTEMBRE 2006

LES BRÈVES...

Mise en place des jeux d'enfants...

Comme cela avait été annoncé dans notre dernier bulletin (Juillet 2006), trois jeux d'enfants ont été installés par les employés communaux, sur une aire spécialement aménagée à cet effet, sur le terrain de l'ancien minigolf. Ces travaux ont nécessité de solides fondations bétonnées pour l'ancrage des jeux au sol. Celui-ci a ensuite été engazonné, d'où la présence de barrières autour des jeux pour éviter le piétinement...

Les parents sont donc invités à patienter encore un peu avant de laisser leurs enfants s'ébattre sur cette aire de jeux qui leur est réservée.



AVIS IMPORTANT

La commune rappelle que les jeux d'enfants ont été mis en place dans la stricte observation des règles prescrites par le constructeur et le vendeur. Toutefois, leur utilisation est placée sous la seule responsabilité des parents et la Municipalité ne saurait être tenue responsable en cas d'accident. Un panneau rappelant l'usage de ces jeux a d'ailleurs été apposé à proximité immédiate, comme le prescrit la réglementation.

Merci de bien vouloir s'y conformer...

F.Dupriez

Que faut-il faire...?

Outre les dégradations de certains éléments du parcours du minigolf dénoncées dans notre précédent bulletin, il a été constaté, récemment, des déprédations occasionnées à l'un des bancs mis à la disposition du public. Les lames en bois du siège et du dossier ont été lacérées à coup de couteau, ce qui démontre une volonté délibérée de dégrader...

Que faire devant ces actes stupides dont les auteurs, bien entendu, n'ont pas été, pour l'instant, identifiés. Des soupçons ne suffisent pas pour accuser qui que ce soit. Toutefois, pris en flagrant délit, le (ou les auteurs) de ces faits aura à répondre devant la justice et se verra contraint à

dédommager la commune des frais occasionnés par toutes les réparations successives effectuées en ces lieux spécialement mis à la disposition du public et des parents avec leurs enfants, notamment.

Il est parfois désespérant d'entreprendre quoi que ce soit, tant certains oublient de respecter le travail d'autrui et le bien de la collectivité...

Beaucoup sont pourtant conscients qu'il a fallu de nombreuses heures de travail de la part des ouvriers communaux pour réhabiliter cet ancien minigolf, et en faire un lieu très apprécié de promenade et de repos...

F. D

LES BRÈVES...(SUITE)

ZONE ARTISANALE



Les travaux d'aménagement des abords de la zone artisanale entrent dans leur phase d'achèvement. Début novembre, débiteront la plantation des végétaux et l'application d'un léger revêtement sur le gravillonnage de la sente piétonne, le long de la zone artisanale.

L'éclairage public, c'est à dire les lampadaires qui bordent la route départementale, depuis la rue des Tuilots, jusqu'au futur Ecomarché sera bientôt mis en service. Cela ajoutera à la sécurité de l'entrée du village.

Il en est de même pour l'éclairage de la zone artisanale qui sera prochainement raccordé au réseau public. Ce n'est que l'affaire de quelques semaines, tout au plus...

Au sujet de l'entretien des parcelles déjà acquises ou sur le point de l'être, la Commune, par la voix du Maire, M. LEVASSEUR, a fait savoir à la C.C.I qu'il relevait de la compétence de celle-ci pour inviter les propriétaires à nettoyer (ou faire nettoyer) leurs parcelles. L'échardonnage est en effet un obligation qui figure dans le Code Rural.

F.D

Éclairage public

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal, dans son ensemble, s'est montré d'accord pour procéder au remplacement, quartier par quartier, des globes des lampadaires dont certains datent de vingt-cinq à trente ans. Ils seront remplacés, petit à petit, par des globes en polycarbonate fumé qui assurera une meilleure qualité de l'éclaira-

ge public, tout en offrant une plus grande résistance et une plus belle esthétique. Cela représente l'achat de 185 globes, environ, qui sera étalé sur une période de 2 à 3 ans. A noter, que les espaces verts sont à nouveau éclairés; les ouvriers communaux ayant remplacé tous les globes cassés ou manquants par de nouveaux globes offrant un meilleur éclairage.

F.D

Après les graves déboires subis par les habitants de certains quartiers du village, à la suite des inondations du mois de juillet dernier (voir article à ce sujet), il a été décidé, en Conseil Municipal, à titre de mesure préventive, d'élever un petit merlon de terre le long du chemin rural n° 20 qui mène aux bâtiments communaux (P.3), en bordure du lotissement dit « Le Clos du Château », depuis la rue de Sacy jusqu'à l'entrée de l'atelier municipal. Ces travaux effectués par les ouvriers communaux avec l'assistance d'un engin de la Société STIPS devraient, en cas de gros orage, constituer une protection contre les eaux de ruissellement et protéger ainsi les habitations du lotissement situées en contrebas du chemin.

F.D

SIMPLE MESURE DE PRECAUTION



LE COÛT DU TRAITEMENT DES DECHETS

Comme vous l'avez sûrement remarqué à la lecture de votre avis d'imposition concernant la taxe foncière 2006, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a fortement augmenté.

Cette augmentation est justifiée par deux changements importants dans l'enlèvement et le traitement des déchets.

Renouvellement des contrats des ordures ménagères et des produits issus du tri.

Le précédent marché étant arrivé à expiration fin 2005, un appel d'offres a été lancé en septembre 2005. Cet appel d'offres a été déclaré infructueux par les 2 communautés de communes (Champagne Vesle et Fismes), du fait d'une augmentation exorbitante annoncée par les différentes sociétés chargées de la collecte.

Une deuxième consultation a été lancée d'octobre à décembre 2005 et a permis de revoir à la baisse cette augmentation des coûts de collecte, même si celle-ci reste importante.

Nouvelle procédure de traitement des ordures ménagères.

La nouvelle réglementation impose de ne plus procéder à l'enfouissement des ordures mais d'incinérer ces déchets ménagers.

Le SYVALOM (Syndicat départemental de Valorisation des Ordures Ménagères de la Marne) a donc fait construire une usine d'incinération à la Veuve. Chaque collectivité doit y acheminer ses déchets. Ce type de traitement est beaucoup plus onéreux que l'enfouissement, mais contribue à la sauvegarde de l'environnement en diminuant la pollution des sols.



Coût de traitement de la poubelle des ménages :

En 2005 : 53 € la tonne TTC

En 2006 : 110 € la tonne TTC

En conclusion la TEOM qui en 2005 représentait 3,76 % de la base d'imposition est passée en 2006 à 6% de cette base soit environ 63 % d'augmentation.

Donc plus que jamais, réduisons nos déchets dans les poubelles vertes; trions le maximum dans les caissettes jaunes et bleues, utilisons les déchèteries, les bennes à verre...! Dans les nouveaux contrats, les ordures ménagères étant facturées à la tonne, et non plus au forfait, nous réduirons d'autant cette taxe.

José Berton.



Lors de sa dernière réunion du mardi 10 octobre 2006, la Commission chargée de la décoration du village pour les Fêtes de Fin d'Année, plus particulièrement pour Noël, a décidé qu'il n'y aurait pas, cette année, de distribution de sapins de Noël destinés à décorer les rues de la Commune. Le budget consacré à cette fin, (400 € environ soit l'équipement de deux candélabres) sera utilisé pour l'illumination de la Place de la Mairie et l'aménagement de supports sur plusieurs lampadaires de la rue de Reims et de Villedommange, appelés à être garnis de sujets lumineux élaborés par les employés communaux.

La Commission, dans son ensemble, a pensé privi-

légier, cette année, les entrées d'agglomération, de part et d'autre de la rue principale.

Cette mesure a été prise dans un souci de mise en valeur de la traverse de notre commune, comptant, par ailleurs, sur la volonté de la population de décorer sa maison, chacun à sa façon (comme cela se fait depuis quelques années déjà), avec un certain plaisir d'apporter un côté festif à son chez soi, durant la période de fin d'année...

Les fêtes approchent à grands pas (dans deux mois, déjà...) et, avec un peu d'avance, la Municipalité vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et de Nouvelle Année..!

F.D

INONDATIONS

Suite aux intempéries du 4 au 6 juillet 2006 plusieurs quartiers de notre commune ont été sinistrés, l'allée le Noyer des Enfants, le chemin des Coutures étant les plus touchés sans oublier la rue de Sacy. La pluviométrie enregistrée pendant ces deux jours était sans précédent depuis plus de 50 ans.



Le bas du lotissement du noyer des enfants s'est transformé en un véritable lac, plongeant dans le désarroi tous ses habitants.

Certains sous-sol ont enregistré plus de deux mètres d'eau boueuse et cette vague a même traversé le rez-de-chaussée de certaines maisons.

Les pompiers des Mesneux, des communes avoisinantes et de Reims ont pompé une grande partie de la nuit ainsi que le lendemain toute cette eau boueuse. Monsieur Jacques Debrouwer a généreusement apporté ses pompes personnelles et a participé à cette opération.

Le soir même et les jours suivants, les voisins des sinistrés et une dizaine de jeunes de notre commune ont apporté une aide, spontanée et très appréciée, au déblaiement et au nettoyage des sous-sol, prouvant à cette occasion que la so-

lidarité n'est pas un vain mot.

Sur les trottoirs s'étalait un amoncellement d'objets de toutes sortes (électroménager, meubles, vaisselle, vêtements, livres et beaucoup de souvenirs irremplaçables), une brocante d'apocalypse.

Il a fallu plus de 10 rotations de la benne communale ainsi que plusieurs grandes remorques amenées par les viticulteurs du pays pour tout évacuer vers les déchèteries.

Le désarroi a fait place à l'angoisse, tout le quartier craignant la moindre pluie.

Le temps particulièrement pluvieux du mois d'août n'avait pas permis le curage des différents bassins en amont de Les Mesneux. A ce jour, ces travaux ont été réalisés, permettant aux sinistrés de vivre plus sereinement.

Serge Durdux



Curage de la mare de « Villedommange »



LE RENTRÉE DES CLASSES 2006

Les effectifs cette année sont en légère hausse avec 27 enfants scolarisés à l'école maternelle de Villedommange et 41 élèves à l'école primaire du village, qui se répartissent dans deux classes :

Les élections de délégués aux conseils d'école se sont déroulées le 14 octobre, et si vous souhaitez contacter les représentants élus pour tous problèmes scolaires vous pouvez vous adresser à :

Classe de Madame CLEMENT (Directrice de l'école) 15 élèves soit 10 en CP et 5 en CE1.

Madame JALOUX ou Madame ROSENTHAL pour l'école maternelle de Villedommange.

Classe de Madame SACRE et de Mademoiselle ETIENNE

Madame DANCIN ou Madame FERY pour l'école primaire des Mesneux

26 élèves soit 9 en CE2 - 6 en CM1 et 11 en CM2.



A noter dès maintenant

Le marché de Noël de l'école aura lieu le **samedi 9 Décembre** matin dans la salle polyvalente. Vous y trouverez de nombreux objets de décoration, confectionnés par les enfants, qui trouveront leurs places dans vos sapins ou sur votre table pour les fêtes de fin d'année.

Anny DESSOY

UNE TABLE DE PING-PONG POUR LES ECOLIERS

A la demande de Mme CLEMENT, Directrice d'École, le Conseil Municipal a donné son accord pour la réalisation d'une table de ping-pong en ciment, sur le terrain de jeux de l'école communale. Les travaux qui ont nécessité la location d'un engin de terrassement pour l'aménagement de fondations solides, ont été réalisés par les ouvriers communaux (dont les compétences en tous genres sont une nouvelle fois saluées dans ce bulletin).

Les photos ci-contre des travaux de terrassement et de l'ouvrage achevé vous donneront une juste idée du travail accompli par les intéressés.

F.D.



Gilles aux commandes de la mini pelle



La table de ping-pong achevée...

L'ACTUALITÉ DE L'A.S.C.

Yann, un de nos animateurs Judo, s'est inscrit début octobre en tant que représentant de l'A.S.C. Les Mesneux, au championnat de la Marne Corporatif (en catégorie moins de 66 kg).
L'A.S.C. est fière de vous annoncer qu'il est devenu **Champion de la Marne**.

*Nous en profitons pour vous rappeler les horaires des cours d'initiation au judo :
Jeudi à 18 h, à la salle polyvalente des Mesneux (renseignements et inscriptions).*

Et en plus cette année :

Mercredi à 18 h et samedi à 14 h au gymnase du collège Trois-Fontaines à Reims.

Plus d'informations sur les autres sports dans le journal de l'A.S.C., à paraître bientôt, ne le ratez pas !

Guy Leclerc

Mais cette année, c'est aussi le réveillon de l'A.S.C. :
surveillez vos boîtes aux lettres, l'inscription approche, et il n'y en aura pas pour tout le monde !
**Et surtout, réservez votre soirée
De la Saint Sylvestre**

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE ?



Et là ? Une rivière ?
Un étang ? Un lac ?
Pas tout-à-fait...
mais où ?



Guy
LECLERC



Ce n'était pas le clocher de l'église, mais c'était son petit frère !



Plomberie

Chauffage

Sanitaire

Electricité

Câblage Informatique

18 allée du Noyer des Enfants
51370 LES MESNEUX
Tel/Fax : 03.26.50.74.66

Entreprise Familiale
Messieurs BEUDIN Père et Fils



Travaux réalisés avec soin par des Artisans Qualifiés

PETITES ANNONCES

Jeune femme, habitant Les Mesneux, titulaire du diplôme national d'oenologie, cherche mi-temps ou quelques heures par semaine pour travaux administratifs chez viticulteur du Village ou des environs.



Tél. : 06 85 33 81 44

La Mairie sera fermée du lundi 30 octobre à midi au mardi 7 novembre inclus. En cas d'urgence s'adresser chez le maire ou l'un de ses adjoints. L'agence postale reste quand à elle ouverte aux heures habituelles.



Blandine HUART

Cette jeune et talentueuse artiste de notre village, vous convie à découvrir ses œuvres exposées à la Mairie des Mesneux,

Du Samedi 4 novembre au Dimanche 12 novembre
De 17 à 19 H du lundi au vendredi
De 15 à 20 h du samedi au dimanche

J Berton

Madame Odette HUET :
 4, rue de Jouy, (que de nombreux habitants connaissent bien), centralise toujours les vêtements, linge de maison, chaussures, électroménagers, etc... au profit d'œuvres caritatives. Plutôt que de jeter, pensez à elle... Elle en fera bon usage..!
 Merci d'avance.

FESTIVAL du LIVRE

Le 1^{er} NOVEMBRE 2006
Salle Le Loison
 Le Mont d'Ormes
 51370 - LES MESNEUX

Tarifs Exposants : 7,50 € la table de 1,2 x 0,8 m
 Visiteurs : 1,50 €

Boissons et restauration rapide

Contact et réservation : MIREILLE au 03.26.07.03.57






L'EAU DU ROBINET ...

Mais au fait, est-ce que le traitement de l'eau ne devrait pas déjà être opérationnel ?

Si, bien sûr ! Depuis 3 mois environ. Mais, comme souvent, il y a eu des retards, aussi bien administratifs (obtention du permis de construire) que techniques (erreurs dans les diamètres des tuyaux...). Le gros oeuvre est tout de même terminé ! ..



Traitement
des
nitrates
(par échange
d'ions)



Traitement
Des pesticides
(par adsorption sur
charbon actif)



Le bâtiment abritant l'unité de traitement près de Villers-aux-Noeuds

Aux dernières nouvelles (information datant du 16 octobre), les essais devraient commencer mi-novembre, pour un démarrage fin décembre.

Guy Leclerc

Ainsi que l'essentiel des aménagements intérieurs.

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Association
des Mesneux

Le Centre de Loisirs s'est déroulé du 4 juillet au 11 Août.

32 familles dont 6 des environs, soit 42 enfants ont participé.

Total : 600 journées/enfants. C'est beaucoup mieux que les années passées.

Devant le succès remporté par les premières semaines, nous avons prolongé le CLSH d'une semaine en cours de route. Plus les enfants sont nombreux, plus nous arrivons à bien fonctionner.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à cette réussite et plus particulièrement :

- les parents qui ont transporté les enfants dans leur voiture pour les sorties.
- Les animateurs : Aurélia, Mathieu, Sabine, Béatrice, Astrid et Maxime.
- Et les employés communaux, Laurence pour les inscriptions, Gilles, Cyril et Didier pour le déménagement du matériel.

Dès la première minute, les plus grands ont apprécié la salle du « P3 » mise à leur disposition par le Comité des fêtes et l'ont décorée de posters à leur goût.

Nous avons pu faire de nombreuses sorties : Parc de Sept-Saulx , Labyrinthe de Maïs, accro branche de Verzy, parc des Aulnes de Cuchery, Balade en poney à Courmas, journée Nature à Commetreuil, Parc de Casiriolas près de Noyon (en car avec Bezannes), Cité des Sciences à Paris (en train), 1 Cinéma, bowling ColorBowl, Jimbaloo, Escalade etc. et profiter du calme de ce superbe terrain mis à notre disposition pour les jeux des enfants sans oublier le minigolf rénové, très apprécié.

Les enfants et les parents m'ont paru satisfaits et je souhaite que cette animation continue. Ceux qui ont des idées pour continuer ce CLSH, l'améliorer, ou le prolonger sont les bienvenus, nous avons besoin de bénévoles dynamiques !



La Présidente : M.T LEROY

RANDONNÉE PÉDESTRE DU 2 SEPTEMBRE



Par ce beau dimanche de fin d'été, profitant de derniers rayons de soleil de la saison, le long ruban des randonneurs s'est étiré dans notre campagne à travers vignes et bois, Ils étaient 88 à profiter des parcours balisés par les bénévoles du comité des fêtes. Parmi eux 22 habitants du village... A noter que lors de la dernière édition de la marche des élus, notre village a brillamment remporté la cuiller de bois de la participation avec 6 marcheurs.... Rendez-vous néanmoins l'année prochaine en espérant une plus forte participation.

JEUX DE SOCIÉTÉ
LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI...

Depuis début septembre les adeptes de tarot, belote, scrabble et autres jeux de société se donnent rendez vous à la salle polyvalente le jeudi à 14h 30. Ces après midi sont ouverts à tous et les amateurs de bridges, crapettes et autres seront les bienvenus. De plus les charmantes hôtes du comité vous serviront gracieusement café, thé et autres boissons rafraîchissantes, sans oublier les petits gâteaux (que vous pouvez confectionner vous même si le cœur vous en dit).

L'hiver arrive... Venez profiter d'un après-midi convivial entre gens de bonne compagnie.



SOIRÉE THÉÂTRE D'OCTOBRE



Le Lavoir. Cette pièce, proposée par le comité des fêtes, fut magistralement interprétée par les comédiennes de la troupe Alibi de AVAUX (08). Cette chronique de la France laborieuse au début du siècle dernier, a conquis les 120 spectateurs venus assister à cette représentation. Une superbe soirée à renouveler.

Boulangerie Artisanale

**1^{er} Prix Artisanat du
" REIMS CRÉATOR 2000 "**
ses 22 variétés de pains spéciaux
dont le beaujolais Rosette



**Une équipe de professionnels pour vous satisfaire
et vous accueillir à 3 adresse**

16 rue de l'Ancien Château
51430 BEZANNES
Tél. 03 26 36 20 96
de 6h30 à 13h / 16h à 20h
Fermé le mardi

10 Bd Barthou
51100 REIMS
Tél. 03 26 86 53 36
de 6h à 20h NON STOP
Fermé le mercredi

68 Bd Dr Roux
51100 Reims
Tél. 03 26 86 57 14
de 6h à 20h NON STOP
Fermé le mardi



J.L. DELVILLE vous y attend.

Banette. Boulanger pour le meilleur des pains

Un électricien proche de vous, dans votre village,



Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,
Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32

12 rue de Sacy Les MESNEUX

Devis gratuits

Cabinet V. B. S. 51

*Service de Secrétariat et Écrivain Public à votre Service
avec Compétence, Rapidité, Sérieux et toute Discretion.*

Pour la Rédaction et la Faisie de tous vos Documents

(Travaux réguliers ou occasionnels)

Conseil et Accompagnement Juridique, Contentieux...

Mémoire, Thèse, Manuscrit, CV, Devis, Facture...

Rédaction Courrier Personnel, Professionnel...

Service de Télécopie, Photocopie, Envoi e.mail...

Port : 06.67.71.92.33

Tél/Fax : 03.26.36.46.32

<http://vbs51.free.fr>

Véronique BOUETEL BARENTON – Secrétaire Indépendante.

28 rue du Hordon - 51370 Les Mesneux